



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Fermeture de l'École supérieure d'art et de design (ESAD) de Valenciennes

Question écrite n° 17892

Texte de la question

Mme Sophie Blanc appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur la fermeture imminente de l'École supérieure d'art et de design (ESAD) de Valenciennes, établissement public renommé pour son enseignement spécialisé dans le design de volume et d'espace et qui suscite une profonde inquiétude quant à l'avenir des écoles d'art non privées, en particulier dans les départements. En effet, l'ESAD de Valenciennes, institution phare de la région, se voit contrainte de fermer ses portes faute de financements adéquats. Cette situation n'est malheureusement pas un cas isolé, mais plutôt le reflet d'une crise systémique qui frappe de plein fouet les écoles d'art françaises, en particulier celles qui dépendent largement des collectivités territoriales pour leur financement. Sur les 43 écoles supérieures d'art plastiques en France, pas moins de 33 dépendent principalement des collectivités territoriales. Ces établissements jouent un rôle crucial dans la démocratisation de l'accès aux métiers de l'art, formant chaque année des milliers d'étudiants. Cependant, ils se trouvent aujourd'hui confrontés à une crise financière sans précédent qui met en péril leur existence même. Les principales problématiques auxquelles sont confrontées ces écoles d'art non privées sont multiples et complexes. Tout d'abord, la réduction drastique des subventions locales fragilise considérablement leur situation financière, les laissant souvent dans l'incertitude quant à leur avenir. En outre, l'augmentation des frais de scolarité constitue un obstacle majeur à l'accessibilité de ces établissements, limitant ainsi les opportunités pour les étudiants issus de milieux modestes. Face à cette situation alarmante, des grèves ont éclaté dans différentes régions, témoignant du mécontentement général et de la peur d'une privatisation rampante du secteur de l'éducation artistique. Il est donc impératif d'agir rapidement et efficacement pour préserver ces institutions essentielles à la vitalité du patrimoine éducatif artistique français. Quelles mesures Mme la ministre compte-t-elle prendre pour répondre à cette crise qui menace les écoles d'art non privées, en particulier dans les départements hors Île-de-France ? Comment Mme la ministre envisage-t-elle de garantir un financement stable et suffisant pour assurer leur pérennité à long terme ? On doit également explorer des solutions alternatives de financement, telles que le mécénat ou des partenariats avec des entreprises privées, tout en veillant à préserver l'intégrité et l'indépendance pédagogique de ces écoles. Il est du devoir de la Nation de reconnaître et de valoriser les artistes en formation, car ils représentent l'avenir de la culture et de l'identité française. La fermeture annoncée de l'ESAD de Valenciennes doit être un signal d'alarme qui incite à agir dès maintenant pour éviter que d'autres institutions ne subissent le même sort. Elle l'appelle à mobiliser tous les acteurs concernés : Gouvernements, collectivités locales, entreprises et citoyens, pour participer activement à la sauvegarde du patrimoine éducatif artistique de la France.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Blanc](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17892

Rubrique : Enseignements artistiques

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2024](#), page 3964

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)